



Séance du 12 septembre 2023 à 18h30 Procès- verbal

Date d'approbation : 20 NOV. 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14

Président de la séance : Christian BARON, Maire

Présents : Christian BARON, Sébastien RAUDIER, Claude BRIGAUD, Philippe DEVAULT, Nadine DELANNE, Francis DAILLY, Marie-Christine BREJAUD, Sabine CHARBONNIER

Absents : Christophe MOULIN a donné procuration à Sabine CHARBONNIER, Steven OTTAN a donné procuration à Francis DAILLY, Jean-Marc VERRHIEST a donné procuration à Philippe DEVAULT, Agathe JOFFRE, Cécile FILLAULT, Sandra HOGUILLARD

Secrétaire de séance : Francis DAILLY

Quorum

Le quorum est établi comme suit :

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de procurations : 3

Nombre de votants : 11

Approbation à l'unanimité de la séance du 10 juillet 2023.

Ordre du jour

N° DÉLIBÉRATIONS	OBJET
2023-41	Tableau récapitulatif des indemnités de fonction des élus
2023-42	Programme Régional de Santé 2023-2028

Monsieur le maire demande à l'assemblée de retirer à l'ordre du jour la question concernant la création de l'impasse Clos du Domaine et la numérotation étant donné que ce sujet a été acté ultérieurement. Le conseil municipal accepte la demande de monsieur le maire.

Délibération n°2023-41 - Finances

Tableau récapitulatif des indemnités de fonction des élus

Considérant la délibération du 16 juillet 2020 fixant les indemnités annuelles allouées aux élus,

Considérant la délibération du 28 septembre 2022 modifiant celle du 16 juillet 2020 en raison de l'augmentation du point d'indice de rémunération des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2022,

Considérant l'augmentation du point d'indice de rémunération des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2023,

Monsieur le maire informe le conseil municipal du nouveau montant de indemnités perçues par les élus :

NOM – PRENOM	FONCTION	TAUX	MONTANT BRUT MENSUEL
Christian BARON	Maire	40.30%	1 646.62€
Sébastien RAUDIER	1 ^{er} adjoint	10.70%	437.19€
Claude BRIGAUD	2 ^{ème} adjointe	10.70%	437.19€
Philippe DEVAULT	3 ^{ème} adjoint	10.70%	437.19€
Jean-Marc VERRHIEST	4 ^{ème} adjoint	10.70%	437.19€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité des membres présents le tableau ci-dessus présenté.

Délibération n°2023-42 : Social
Programme Régional de Santé 2023-2028

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'en date du 26 juin 2023, le Conseil Départemental a émis un avis défavorable concernant le Programme Régional de Santé 2023-2028 proposé par l'Agence Régional de Santé (ARS)

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'émettre un avis compte-tenu des éléments transmis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet à l'unanimité des membres présents un avis DÉFAVORABLE au programme Régional de Santé proposé par l'ARS.

QUESTIONS DIVERSES

* Composteurs : Châteauroux Métropole attribuera un composteur par foyer. Les modalités et dates de distribution restent à être déterminées.

3 composteurs seront également installés au cimetière, à l'atelier et à la cantine.
2 agents communaux seront formés au compostage en octobre 2023.

* Adressage : un travail conséquent d'attribution d'adresses doit être fait, en particulier à la Zone Industrielle de la Martinerie.

* Les élus tiendront une réunion publique le 22 septembre 2023 à 18h30 à la salle des fêtes. Ils s'adresseront aux administrés et pourront échanger avec eux. Un forum des associations se tiendra en même temps.

* Les services techniques ont mis à l'honneur la coupe du Monde de rugby dans le rond-point rue des Châtaigniers.

* Octobre Rose : la municipalité organise plusieurs événements au profit d'Octobre Rose :
- le vendredi 6 octobre à 16h30 – devant la mairie : musique, danse, structures gonflables de rugby, barbe à papa, tombola. Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité.
Le 08/10 : Bourse de puériculture.
Le 11 octobre, une initiation au self défense,
- Le 18 octobre, découverte de la zumba.
Des cyclamens seront proposés à la vente.
Tous les bénéfices seront reversés à Octobre Rose.

* Elections conseil municipal des jeunes : 3 et 4 octobre 2023

Séance levée à 20h08

Le Maire,



Christian BARON

Le secrétaire de séance,



Francis DAILLY